

Lettre La municipale

P1 / Fleurissement du village

P2 / Conseil Municipal
Informations municipales

P3 /

P4 /

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT



La commune se lance cette année dans une campagne de fleurissement plus importante que les années précédentes afin de mettre en valeur le village.
Les premiers travaux sortent de terre

- Approbation des nouveaux tarifs appliqués aux redevances d'occupation du domaine public
- Approbation d'une subvention de 300 € à l'association « Les mousquetaires de Lilou »
- Travaux d'aménagement de la RD 104 (2^{ème} tranche – rue des Mas) :
 - * Approbation de la convention qui fixe la participation financière du Département ainsi que la gestion ultérieure du domaine public en agglomération,
 - * Approbation de la convention qui autorise la commune à réaliser les travaux sur le domaine public routier Départemental.
- Approbation de la dénomination du rond-point rue de la monnaie : Rond-point « Domitius »
- Approbation de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections pour le grade d'attaché principal
- Approbation de la convention de partenariat avec le département pour le développement de la lecture publique et du soutien au fonctionnement et à la gestion de la bibliothèque
- Approbation d'accords de réservation avec Un Toit pour Tous



Commémoration de la capitulation de l'Allemagne



Le 8 mai 2021 à 10 heures 45, la municipalité et l'association des Anciens Combattants déposeront une gerbe devant le monument aux morts.

Au vu du contexte sanitaire actuel, les rassemblements étant interdits, cette cérémonie ne sera pas publique.

La population est néanmoins invitée à observer une minute de silence en souvenir de cet évènement et en mémoire à toutes les victimes de la seconde guerre mondiale.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)

Un nouveau défibrillateur a été mis en place au parcours de santé.

Il est destiné au grand public.

Son utilisation doit se faire dans les 5 minutes qui suivent l'arrêt cardiaque car chaque minute qui passe diminue les chances de rester en vie.

Il se compose d'un haut-parleur qui donne des instructions sonores et guide l'utilisateur, d'un métronome, d'un accumulateur d'énergie pour réaliser des chocs électriques et parfois, d'un bouton qui délivre le choc. Il comprend aussi des électrodes de défibrillation à usage unique qui se collent sur le thorax de la victime pour capter et transmettre son activité cardiaque à l'appareil.

La commune a obtenu le label « Ma commune a du cœur » qui valorise les bonnes pratiques en matière de prévention d'arrêt cardiaque.



La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 14 mai 2021.